

VŒU
RELATIF À LA CRÉATION D'UN FORUM DE LA PETITE ENFANCE EN MAIRIE DU 6^{ÈME}

PRESENTÉ EN CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 25 JANVIER 2022

Considérant que la Mairie d'arrondissement détient la charge de l'attribution des places en crèches en lien avec les établissements de la petite enfance, et de l'organisation d'évènements en lien avec cette délégation.

Considérant qu'un Forum de la petite enfance permet :

- Une promotion des différents modes de garde présents dans l'arrondissement.
- Une diffusion des informations sur les acteurs locaux qui travaillent sur le sujet de la petite enfance (Associations, Relai Information Famille, PMI, Crèches municipales ou associatives).
- Un temps d'échange convivial et d'animation, voire de spectacle, pour les familles de l'arrondissement.
- Des formations aux « gestes qui sauvent », adaptées aux nourrissons, à destination des parents.

Considérant que plusieurs arrondissements parisiens ont mis en place un Forum annuel de la Petite enfance, regroupant les différents acteurs du secteur et qu'ils en ont obtenu des retours très positifs, aussi bien pour les parents que pour les professionnels, avec des animations dédiées aux enfants et aux familles.

Considérant que l'animation autour des sujets liés à la petite enfance contribue à améliorer la vie des familles de l'arrondissement et donc à maintenir leur présence,

Considérant l'importance de valoriser et de promouvoir la diversité de l'offre de service public lié à la petite enfance présente dans l'arrondissement.

Sur proposition de Céline HERVIEU, Conseillère de Paris, et membre du Groupe Paris en Commun, le conseil d'arrondissement émet le vœu :

Que la Mairie du 6^{ème} arrondissement organise un Forum annuel de la Petite Enfance en Mairie du 6^{ème}, pour informer les parents sur les modes de garde, présenter les structures d'accueil et les dispositifs qui existent (samedis en famille etc.), organiser un événement convivial à destination des familles et former les parents aux gestes qui sauvent.